



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/09/20

Reçu en Préfecture le : 02/10/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 29 septembre 2020
D - 2020/192

Aujourd'hui 29 septembre 2020, à 14h30,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h50 à 18h26

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 15h43

Excusés :

Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Nathalie DELATTRE

Appel à projets Alimentation, Santé et Climat 2020. Attribution de subventions aux associations lauréates. Autorisation. Signature

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le dérèglement climatique est aujourd'hui sans équivoque et de nombreux changements observés ces soixante dernières années sont sans précédent. Ainsi, sur la Région Nouvelle-Aquitaine, le climat s'est déjà réchauffé de +1,4°C au cours de la période 1959-2016 (source : ACCLIMATERRA).

En France, le système agricole et alimentaire représente environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre. Cela recouvre les émissions de la production agricole du territoire national (élevage, épandage d'engrais azotés, serres et engins agricoles, etc.) et celles du système alimentaire français (transformation alimentaire, commerce des biens alimentaires, fabrication des emballages et gestion des déchets, transports et réfrigération).

Les systèmes agricoles et alimentaires les plus éco-responsables (utilisant peu de produits chimiques, agriculture biologique, circuits courts et de proximité, etc.) sont moins émetteurs de gaz à effet de serre. Ce sont aussi ces modèles qui sont les plus vertueux pour la protection des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité, mais aussi de la santé de la population, en améliorant la qualité nutritionnelle des aliments. L'impact de l'alimentation sur l'environnement et la santé est aujourd'hui reconnu par de nombreux citoyens, qui peuvent toutefois manquer de repères sur les manières de faire évoluer leurs pratiques et de soutenir le système alimentaire local.

Depuis 2017, la Ville de Bordeaux s'est engagée dans le Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable de Bordeaux Métropole.

En 2019, pour encourager les actions permettant de saisir l'alimentation comme un levier de réduction des gaz à effet de serre et d'amélioration de la santé de ses habitants, la Ville de Bordeaux a lancé un premier appel à projets sur la même thématique, approuvé en séance du conseil municipal du 29/04/2019 et destiné aux associations œuvrant pour ces objectifs et ayant un ancrage dans le territoire de la Ville de Bordeaux. De nombreuses associations avaient répondu et un choix avait été opéré pour en retenir 8. Seule l'une d'entre elles, PLATAU, ne pouvant réaliser l'action prévue en 2019, a renoncé à percevoir la subvention d'un montant de 3 500 €.

En 2020, la Ville de Bordeaux poursuit sa démarche et a lancé un nouvel appel à projet « Alimentation, santé et climat » pour maintenir le dynamisme des actions lancées.

Le budget consacré à cet appel à projets est de 30 000€.

Vous trouverez ci-après listées les associations engagées et au regard de chacune d'entre elles, le montant de la subvention accordée. Afin de procéder à la mise en place opérationnelle des actions ciblées, une convention de partenariat sera établie pour chaque association.

Il y a lieu de verser aux partenaires suivants les subventions proposées, à savoir : :

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	MONTANT DE LA SUBVENTION
AREMACS (Association pour le respect de l'environnement sur les manifestations culturelles et sportives)	2000
CARALIM (Centre Aquitain de Rééducation Alimentaire)	3500
CREAQ (Centre Régional d'éco-énergétique d'Aquitaine)	3000
CREPAQ (Centre Ressource d'Ecologie Pédagogique de Nouvelle-Aquitaine)	3000

CSBN (Centre social et familial Bordeaux-Nord)	2000
Fruits de la Terre Bordeaux	1200
INTERFEL, Les Fruits et Légumes Frais	2500
JEUNESSE HABITAT SOLIDAIRE	1200
Les Fûts de Tauzin	600
MAISON DE LA NUTRITION – DIABÈTE ET COEUR	2500
Maison Protestante de retraite	1500
PLATAU (Pôle local d'animations et de transitions par l'agriculture urbaine)	1000
RoseUp Association	2500
Saveurs Quotidiennes	1000
VRAC Bordeaux	2500
TOTAL	30 000

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2020, fonction 830, compte 6574.

C'est pourquoi, Mesdames, Messieurs, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer aux associations citées ci-dessus les sommes indiquées au regard de chacune d'entre elles
- Faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes,
- Signer les conventions de partenariats à venir, afférentes à ces engagements

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 septembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET